BAOBAB RDC SA

RAPPORT PILIER III

JUIN 2024

Contexte 3
Chapitre 1 : Présentation de l'institution et gouvernance 3
I.1. Historique de l'institution 3
I.2. Identification de l'institution 4
I.3. Vision, mission et valeurs de l'institution 4
I.4. Historique, structure de l'actionnariat et assemblée générale des actionnaires 4
I.5. Structure fonctionnelle 5
I.6. Politique de rémunération 7
Chapitre 2 : Rapport d'activités 8
II.1. Produits et Services offerts 8
II.3. Résultats de l'institution 8
II.4. Chiffres clés 9
II.5.Perspectives de continuation d'activités 10
Chapitre 3 : Rapport de contrôle global 10
I.Le système de contrôle interne et conformité 10
II.Dispositif du système de contrôle interne (SCI) 11
II.3. Plan de continuité d'activité 17
Chapitre 4 : Rapport de conformité 19
IV.1. Lutte Anti-Blanchiment/Financement du Terrorisme 19
IV.4. Comité de conformité 21

Contexte

Conformément à l'instruction n°55 aux établissements de crédit et sociétés financières relative à la discipline de marché, un rapport "Pilier III" a été rédigé afin de répondre aux exigences relatives aux informations quantitatives et qualitatives pour les activités d'IMF Baobab RDC SA au premier semestre 2024, en vue de promouvoir la discipline de marché dans le secteur financier.

Chapitre 1 : Présentation de l'institution et gouvernance

I.1. Historique de l'institution

IMF Baobab RDC SA est une institution de microfinance créée en Novembre 2007, obtenue sa licence en Mai 2012 et qui a démarré ses activités en juillet 2013 sous la dénomination de l'IMF OXUS RD CONGO Sprl.

- En Mai 2014, l'Institution de Microfinance Oxus RD Congo SA (IMF Oxus R.D. Congo SA), reçoit son agrément en qualité de l'institution de Microfinance de la catégorie "Société de Microfinance".
- En mars 2017, le Groupe Microcred (actuel Baobab) acquiert 51 % du capital d'OXUS RDC et s'implante en Afrique Centrale sous le dénomination IMF Microcred RDC SA.
- En Août 2020, l'IMF Microcred RDC SA obtient l'autorisation de la Banque Centrale du Congo de procéder au changement de sa dénomination pour devenir IMF Baobab RDC SA.

Baobab RDC offre aux personnes exclues du système financier traditionnel, des produits et des services financiers adaptés. Elle participe ainsi à l'amélioration des conditions de vie de ses clients et au développement économique du pays.

A ce jour, l'IMF Baobab RDC SA compte 10 agences.

- 5 agences à Kinshasa ;
- 1 agence dans le Kwilu (Kikwit) ;
- 2 agences dans le haut Katanga (Lubumbashi);
- 1 Agence à Lualaba (Kolwezi);
- 1 agence au Sud Kivu (Bukavu).

I.2. Identification de l'institution

- Dénomination : IMF BAOBAB RDC SA-CA
- Date de début d'activités : 2013
- Téléphone: +243 89 58 05 000
- Adresse Physique : 137, avenue Kasa Vubu, Q/Lubudi C/ Bandalungwa, Kinshasa

I.3. Vision, mission et valeurs de l'institution

- Notre vision : Libérer le potentiel de nos clients en leur proposant des services financiers simples et faciles à utiliser.
- Notre mission : Par notre proximité, nos produits et services adaptés, nous accélérons l'inclusion financière pour contribuer au développement des communautés.
- Nos valeurs :
  - Proximité : Nous sommes proches à tout moment et accessibles facilement
  - Intégrité : Nous sommes honnêtes, respectueux et équitables.
  - Simplicité : Nous sommes utiles et efficaces tout simplement.
  - Transparence : Nous nous engageons à être transparents et compréhensibles de tous.
  - Engagement : Nous nous efforçons d'établir une relation de confiance avec nos clients et nos employés.

I.4. Historique, structure de l'actionnariat et assemblée générale des actionnaires

Baobab RDC s'implante en République Démocratique du Congo en 2017 suite au rachat de l'ancienne institution Oxus RDC, implantée en RDC depuis 2012 (Lancement des opérations en 2013).

Les actionnaires fondateurs de l'IMF Baobab RDC SA (Ex Oxus RDC) sont :

- Oxus Holding SA : 49 999 Parts socials
- Alexis Lebel : 1 part sociale (sera cédée en octobre 2012 à Oxus Development Network)

En juillet 2013, l'augmentation du capital réalisée a permis l'entrée de nouveaux actionnaires :

- FISEA (20%)

- I&P Afrique Entrepreneurs (Investisseurs et Partenaires) (20%)
- Oxus Holding S.A. (60%)

Après acquisition de l'IMF Oxus RDC SA par le groupe Baobab en 2017 (51% du capital), deux augmentations de capital successives d'un montant total de 4,5 M USD ont permis au Groupe de renforcer sa participation au sein de l'institution à hauteur de 99,98 %.

A ce jour, le capital social d'IMF BAOBAB RDC SA-CA est de 8 512 000 USD tel qu'approuvé par la Banque Centrale en Juillet 2024 correspondant à 851 200 000 actions de USD 0.01 de valeur nominale, qui se détaille de la manière suivante :

Structure du capital d'IMF Baobab RDC SA CA au 30/06/2024 avec un capital social de 8 521 000 USD				
Actionnaires	Nbre d'actions	Val. Nominale de l'action en USD	Capital en USD	%
Baobab SAS	851.044.286	0,01	8.510.443	99,98%
FISEA	155.714	0,01	1. 557	0,02%
Total	851.200.000	0,01	8.512.000	100%

Au cours de l'exercice de la première moitié de l'année 2024, les actionnaires se sont réunis une fois en Assemblée Générale.

I.5. Structure fonctionnelle

La structure organisationnelle d' IMF Baobab RDC SA se présente comme suit :

A. Organisation de l'entité

- Direction Générale (2 membres) : Directrice Générale et Directeur Général Adjoint

Outre la Direction Générale, IMF Baobab RDC SA comprend 5 Directions et 4 départements :

Directions (5) :

1. Direction Administrative et Financière (DAF) ;
2. Direction Clientèle (DC) ;
3. Direction des Risques ;
4. Direction des Ressources Humaines ;
5. Direction de l'audit interne (rattachée directement au Conseil d'administration via son comité d'audit).

Départements (4) :

1. Departement Juridique ;
2. Departement de Conformité ;
3. Département IT | Moyens Généraux ;
4. Expérience client et Marketing

Par ailleurs, pour le pilotage des activités, la société dispose d'un Comité de Direction tenu à 2 niveaux :

- Comité de Direction Restreint : Composé de la Direction Générale et des directeurs de l'institution.
- Comité de direction élargi : Composé de la Direction générale, des directeurs et des responsables de départements.

Ces comités se réunissent, au moins une fois par semaine, pour échanger sur le cours des activités de l'Institution.
Par ailleurs, plusieurs comités sont mis en place pour piloter les activités opérationnelles :

- Comité des risques et conformité local
- Comité Contrôle permanent
- Comité fraude,
- Comité Alco,
- Comité RH,
- Comité de performance
- Comité Innovation
- Comité Marketing
- Comités d'arriérés

B. Conseil d'Administration

Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 6 membres dont trois indépendants et qui ont été nommés par l'assemblée générale ordinaire et après l'accord préalable de la Banque Centrale du Congo. Les membres du Conseil d'Administration :

1. Alain Lepatre-Lamontagne, Administrateur indépendant & Président
2. Philip Sigwart, Administrateur et Président de Baobab SAS
3. Alexandra Kizizie, Administrateur indépendant & Présidente du Comité ARC
4. Hervé Guyon, Administrateur et Secrétaire Général de Baobab SAS
5. Hugues Bonshe, Administrateur & Directeur Général de Baobab Banque Madagascar

6. Patrick Kabengela, Administrateur indépendant

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice du premier semestre 2024.

Comités Spécialisés

Le Conseil d'administration dispose de trois comités spécialisés:

- Comités d'audit ;
- Comité Risques ;
- Comité Conformité

Ces comités sont composés de trois (3) membres qui se réunissent trimestriellement. Deux comités ont été tenus sur ce premier semestre 2024.

I.6. Politique de rémunération

- Seuls les membres du Conseil (représentants permanents) qui ne sont pas des salariés ou des actionnaires reçoivent une indemnité (jeton de présence) à l'occasion des réunions du Conseil,
- Les rémunérations des membres de l'organe exécutif sont validées par le conseil d'administration,
- Les rémunérations du personnel de l'institution (hors organe exécutif) sont validées par l'organe exécutif. Les évolutions salariales sont encadrées dans une grille salariale et dans une politique de rémunération.

Chapitre 2 : Rapport d'activités

II.1. Produits et Services offerts

II.2.1.Nos principaux produits

- Crédit individuel classique (En USD et en CDF)
- Crédit Taka
- Crédit Balloon
- Carte VIP
- Produits Epargne (En USD et en CDF) | Plan épargne | Dépôt à terme
- Transfert compte courant

Nos principaux services et canaux alternatifs :

- My Baobab Application
- Agency Banking

II.2.2. Nouveaux produits Canaux alternatif en cours d'implémentation

- ATM : intégration dans le réseau des cartes bancaires en partenariat avec les banques de la place
- USSD: accès aux services bancaires de bases et de Mobile Money à travers le canal USSD.
- Intégrations Mobile Money (Bank to wallet, wallet to bank)

II.3. Résultats de l'institution

Les objectifs de l'année 2024 sont de consolider et d'améliorer les performances financières et opérationnelles en termes des résultats financiers, de portefeuille crédit, de taux de couverture du portefeuille crédit par le dépôt ainsi que la diminution du coût du risque.

Comparativement à l'année 2023, une croissance a été constatée sur les indicateurs ci-après:

- Le total de décaissements a crû de 41% par rapport à 2023, soit un volume de USD 32,1 M contre 22,8 M USD en Juin 2023.
- La croissance du nombre des clients de 11% en Juin 2024, soit 68 046 clients contre 61 384 en 2023 dont 49% des femmes pour un volume de USD 11,2 M. Le nombre de femmes a augmenté de 7% par rapport à 2023.

Il faut signaler que la majorité des crédits a été accordée pour raison de financement de fonds de roulement. Ceci est en ligne avec les objectifs d'IMF Baobab RDC SA.

L'encours du portefeuille de prêts brut s'élève à FC 135.352,8 MM pour 8.559 clients emprunteurs contre FC 107.534,5 MM pour 7.597 clients emprunteurs en 2023. L'encours du portefeuille a crû de 26% par rapport à 2023.

Les détails ci-après sur la constitution du portefeuille crédit ont été retenus :

- 33% des clients emprunteurs d'IMF BAOBAB RDC SA sont des femmes ;
- 45% des clients ont entre 25 et 40 ans ;
- 51% des prêts sont octroyés aux micros et petits entrepreneurs.

L'encours d'épargne, s'est établi à FC 41.228,7 MM pour 68.049 clients, légèrement supérieur à

celui de décembre 2023 (30.975,4MM FC).

II.4. Chiffres clés

Description	Décembre 2023	Juin 2024
Total Bilan (CDF)	130 957 993 282	157 182 676 173
Fonds propres (CDF)	29 836 632 170	31 118 541 547
Résultat net (CDF)	12 053 425 378	5 301 311 777
Produits net financier (CDF)	42 153 895 748	24 565 790 263
Total Crédit (CDF)	107 534 502 356	135 352 838 473
Total dépot (CDF)	30 975 433 438	41 228 701 734
PAR 0 (%)	7,3%	9,3%
PAR 30 (%)	5,8%	8,5%
Ratio de solvabilité (%)	30,44%	25,14%
ROE (%)	52,54%	17,25%
ROA (%)	11.74%	3,66%
Nombre des clients	61 384	68 046
Nombre des prêts	8 210	9 138
Nombre d'agences	9	10

II.5.Perspectives de continuation d'activités

Les perspectives de l'année 2024 s'articulent autour des axes ci-après :

- Renforcement institutionnel orienté vers la poursuite du développement du capital humain ;
- Amélioration de la notoriété de Baobab RDC ayant pour objectif de faire de l'IMF Baobab RDC SA, un acteur majeur dans le secteur de la microfinance en RDC
- Croissance à travers l'expansion du réseau
- Amélioration de l'expérience client avec diversification des produits et canaux

Chapitre 3 : Rapport de contrôle global

I.Le système de contrôle interne et conformité

Le contrôle interne est l'ensemble des mécanismes mis en place par l'institution pour surveiller les risques avant et après les opérations. Il se matérialise par la mise en place de méthodes, de règles et de procédures au sein de l'institution, en vue d'assurer sa pérennité.

Au sein de Baobab RDC, l'approche retenue est celle du contrôle interne par la gestion des risques, qui permet de s'assurer que les objectifs stratégiques tracés puissent être atteints.

II.Dispositif du système de contrôle interne (SCI)

Le pilotage du contrôle interne comprend l'évaluation permanente et/ou ponctuelle des activités de contrôle et la mise à jour des procédures, en fonction des besoins et du contexte.

La politique interne chez IMF Baobab RDC SA consiste à faire de la gestion des risques, une affaire de tous les acteurs de l'institution. Elle vise à être globale et couvre l'ensemble des activités, processus et actifs d'IMF Baobab RDC SA.

Le dispositif de contrôle interne au sein d'IMF Baobab RDC SA s'appuie sur :

- La sensibilisation du personnel sur l'importance de son implication dans le dispositif du contrôle interne ;
- Les processus permanents de mises à jour du système de contrôle interne;
- Des procédés internes et permanents d'évaluation de ce dispositif.

Afin de pouvoir veiller et optimiser l'efficacité du dispositif de contrôle interne, IMF Baobab RDC SA dispose :

Le dispositif de contrôle interne est constitué de trois (3) fonctions complémentaires, non exclusives l'une de l'autre, ci-après :

1. le contrôle permanent de premier niveau assuré par les préposés opérationnels eux-mêmes ;
2. le contrôle permanent de deuxième niveau assuré, à posteriori et de façon récurrente, par des équipes dédiées au contrôle de la conformité et de la qualité de la mise en œuvre des processus opérationnels,

lesquelles n'exercent pas de fonctions opérationnelles.

Ce contrôle est composé des trois fonctions suivantes :

- la fonction de contrôle permanent des activités opérationnelles ;
- la fonction de conformité ;
- la fonction de gestion des risques.

3. le contrôle de troisième niveau effectué de manière périodique, sous la responsabilité de l'organe délibérant au travers de son comité d'audit, par une fonction d'audit interne indépendante intervenant sur pièces ou sur place dans le cadre de missions.

II.1 Description synthétique de l'organisation des différents niveaux de contrôle

Les principes d'organisation et les composantes du dispositif de contrôle interne de l'IMF Baobab RDC SA reposent sur un dispositif visant :

- La couverture exhaustive des activités et des risques y afférents;
- La responsabilité de l'ensemble des acteurs ;
- Une définition claire des tâches et une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle ;
- Des normes et procédures, notamment opérationnelles et de traitement de l'information, formalisées et à jour ;
- Un système de contrôle, comprenant des contrôles permanents réalisés par les collaborateurs dédiés (dits de « 1er» et « 2è» niveau) et des contrôles périodiques (3è niveau : Audit interne).

II.1.1. Présentation du contrôle interne et périodique

A. Contrôle Permanent

Auto contrôle et Contrôle hiérarchique

L'autocontrôle et le contrôle hiérarchique sont assurés de manière permanente. Ils sont mis en place par le personnel dans le traitement quotidien des opérations.
De ce fait, l'ensemble du personnel surveille le dispositif de contrôle interne au regard des objectifs qui leur ont été assignés.

Chaque responsable doit vérifier le travail exécuté par le personnel qui est sous sa responsabilité. Même si le responsable délègue des tâches ou des pouvoirs, il a l'obligation de mettre en place un contrôle a posteriori.

Contrôle permanent/Interne

Au 30/06/2024, la fonction contrôle permanent a un effectif de 5 personnes. Sa mission est :

- D'Œuvrer à la fiabilité et à l'intégrité des informations financières et opérationnelles ;
- D'Œuvrer à l'efficacité et à l'efficience des opérations dans le respect des politiques ;
- De Garantir le respect des politiques et procédures opérationnelles de l'institution ;
- D'Appuyer à la mise en œuvre, à la sensibilisation, à l'institutionnalisation et à l'efficacité du contrôle interne au sein de l'institution ;
- Appuyer la Direction clientèles dans l'animation du contrôle opérationnel, à assurer un partage d'expériences entre agences et exécuter des formations spécifiques liées à des thématiques du contrôle interne.

Des contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des services, unités et directions, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents; ils portent notamment sur le respect des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur dénouement correct.

Les points à contrôler sont définis à l'aide d'une démarche de type « cartographie des risques », exhaustivement recensés et régulièrement actualisés. Les contrôles réalisés sont prévus dans le Plan Annuel de Contrôle Interne (PACI).

Les résultats des contrôles sont formalisés par le biais de fiches de contrôle et font l'objet d'un reporting de synthèse périodique au niveau hiérarchique supérieur. Les responsables des fonctions de contrôle sont également destinataires des principaux reportings et il en est fait un compte rendu dans le rapport de comité de risque du Conseil d'administration. Les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices préalablement validées par l'organe exécutif via son comité de contrôle permanent. Sur l'année 2024 (sur la période allant de janvier à Juin 2024), 23 processus planifiés ont été contrôlés. Par ailleurs, les recommandations / actions correctrices issues de contrôles réalisés sont suivies via une plateforme mise en place.

Notons que les comités de contrôle permanent sont tenus sur une base mensuelle.

Risques

La fonction gestion des risques a pour mission de :

- Identifier et Analyser l'ensemble des risques au travers des outils (évaluation des risques, et le plan d'urgence et de poursuite d'activités) qui va aboutir à une cartographie des risques,
- Suivre les indicateurs clés de risques et Alerter la direction générale sur la survenance possible de risques majeurs et ceux jugés inacceptables
- Proposer des plans d'actions afin de réduire et/ ou de changer le profil de ces risques en vue

de permettre l'institution d'atteindre le résultat escompté.

Les activités de risques au cours du premier semestre de cette année ont été les suivantes :

- Révision des dossiers de crédits
- Analyse du portefeuille crédit au travers des outils de gestion des risques. Notamment la matrice de transition, le vintage, la segmentation. Ces analyses ont été sanctionnées par des rapports rédigés sur des bases régulières.
- Assurer l'évaluation des risques de crédit et la bonne application des politiques et procédures, réaliser le suivi des indicateurs clés de risque (Taux de PAR) pour l'ensemble du portefeuille crédit.
- Piloter journalièrement le suivi de la qualité du portefeuille de crédit.
- Renforcer les capacités des agents opérationnels par des formations et coachings en lien avec les lacunes observées

B. Contrôle périodique

Audit interne

Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées et conformément à un plan d'audit validé par le comité d'audit.

Les missions réalisées par le département d'Audit interne font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis et en fonction de leur niveau de priorité. A cet effet, une plateforme de suivi des recommandations a été mise en place depuis l'arrivée de Microcred / IMF Baobab RDC.

La situation des recommandations formulées en juin 2024 est présentée comme suit :

- Suivi des recommandations de l'audit interne : 256 recommandations en cours d'implémentation.
- Effectif de l'équipe d'audit interne : Composé de 7 personnes y compris le directeur de l'audit interne.
- Nombre et fréquence des missions : 30 missions et 14 contrôles inopinés planifiés en 2024 ont été réalisés et publiés fin juin 2024.

La sélection des audits planifiés en 2024 a été effectuée sur la base d'une évaluation des risques sur les secteurs retenus dans l'univers d'audit d'IMF Baobab RDC SA (l'univers d'audit comprend l'ensemble des éléments de l'organisation susceptibles d'être audités). Les unités et processus révélant le niveau de risque le plus élevé ont été sélectionnés pour être audités en priorité.

Les audits réalisés ont revu les secteurs suivants : Opérations, Juridique, Ressources Humaines, Risques et Moyens généraux.

II.1.2. Principe de gouvernance des risques

La gouvernance des risques est assurée au plus haut niveau par le Conseil d'administration. Cette gouvernance repose sur la forte implication de l'ensemble du personnel dans le processus de gestion des risques.

Le Conseil d'administration procède trimestriellement à une revue approfondie du dispositif de gestion, de prévention et d'évaluation des risques.

Le Comité d'Audit joue un rôle fondamental dans le contrôle de l'information financière et la supervision du dispositif de contrôle interne afin de s'assurer de sa cohérence et de son efficacité.

Le Comité d'Audit tient le Conseil d'Administration informé des questions relatives au contrôle interne dans l'institution et peut suggérer au Conseil d'Administration de prendre toute décision jugée appropriée pour améliorer l'efficacité du dispositif de contrôle interne. Il assiste le Conseil d'Administration dans l'accomplissement de ses responsabilités de surveillance du processus de reporting financier et dans ses relations avec les auditeurs externes.

Il est important de signaler que, pour faire face aux risques pouvant menacer la mission principale de l'institution ainsi que sa viabilité à long terme, un plan de continuité des activités a été publié en Février 2020, et les mesures mises en place ont été suivies et mises à jour en 2023.

II.1.3 Principaux risques de l'institution

Les activités d'IMF Baobab RDC SA sont soumises à différents types de risques. Les principaux risques identifiés durant le premier semestre 2024 ont été les suivants :

1. Risque Crédit

Le risque de crédit reste le principal risque auquel est exposée l'institution. Ce risque se caractérise par la possibilité qu'un emprunteur ne puisse rembourser son prêt à l'échéance convenue. Il inclut la possibilité que l'IMF Baobab RDC SA puisse, en raison d'un ralentissement économique, d'une inflation ou d'autres causes de nature interne ou externe, voir la qualité de son portefeuille se détériorer.

Afin d'encadrer la gestion du risque de crédit, la Direction Générale a mis en place un dispositif de

contrôle et de surveillance reposant sur une politique de crédit.

Cette politique repose sur le principe que tout engagement comportant un risque de crédit s'appuie sur une connaissance approfondie du client et de son activité, la compréhension de la finalité de la transaction (objet du crédit) ainsi que des sources de recettes qui permettront le remboursement de la créance (capacité de remboursement du client). Elle définit le cadre harmonisé applicable à l'ensemble des activités d'analyse crédit ainsi que le périmètre d'actions des principaux acteurs concernés. Elle définit aussi les critères permettant d'identifier les clients ciblés par notre établissement, susceptibles de recevoir un crédit. Elle vise à énoncer un ensemble de règles d'analyse et de gestion qui doit être connue, et de principes qui doivent être partagés par les différents départements de l'établissement.

Par ailleurs, la direction générale s'assure via les organes de contrôle que les règles énoncées dans la politique de crédit sont respectées par l'organisation et si nécessaire, revoit régulièrement les règles de la procédure de crédit pour éventuellement les adapter ou les modifier en fonction de l'évolution de l'organisation. De ce fait, la procédure de crédit a été mise à jour en 2021 et quelques circulaires ont été publiées.

2. Risques Opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de pertes pouvant résulter de procédures internes inadéquates ou non appliquées, des personnes, des systèmes ou d'évènements externes. Pour faire face à ce risque, Baobab a mis en place les politiques et procédures encadrant chaque processus ainsi que les risques liés à ses opérations. Les procédures et circulaires publiées, ont été : Procédure de collecte manuelle des espèces, Procédure de gestion des espèces en agence et de trésorerie, Procédure de gestion des comptes épargnes, etc.

3. Risques de fraude

L'approche de gestion d'IMF Baobab RDC SA est une approche orientée vers la gestion des risques, notamment le risque de fraude. Par conséquent, la prévention de la fraude ainsi que sa gestion ont été la priorité de l'institution.

Pour se prémunir contre le risque de fraude, IMF Baobab RDC SA a mis en place une procédure de gestion de la fraude définissant les rôles, les responsabilités et le traitement des flux de travail liés à la gestion de la fraude afin de minimiser son impact. Les contrôles réalisés par l'audit et le contrôle permanent au premier semestre de cette année ont relevé 14 cas de fraudes prouvées (internes et externes) et des mesures disciplinaires et judiciaires ont été engagées. Un dispositif global de lutte

contre la fraude a été mis en place. La gestion de ce dispositif est assurée par le contrôle permanent et évaluée lors des comités de fraude.

4. Autres risques externes ou Structurels

A l'inverse des autres risques sur lesquels IMF Baobab RDC SA peut exercer une influence directe, les risques externes sont totalement hors de contrôle. Ces risques proviennent des changements ou des menaces dans l'environnement de l'institution (changements politiques, économiques, technologiques, sociologiques, changements dans la concurrence, les produits, etc..). Ces risques peuvent exercer une influence négative sur les objectifs et les stratégies de l'institution.

Pour atténuer ces risques, les dirigeants se tiennent informés de l'évolution des indicateurs économiques et politiques du pays.

II.3. Plan de continuité d'activité

A. Introduction

IMF Baobab RDC SA dispose d'un plan de continuité d'activité (PCA) décrivant la stratégie et l'ensemble des dispositions pouvant garantir la reprise et la continuité de ses activités à la suite d'un incident perturbant son fonctionnement normal.

Durant le premier semestre de cette année, le plan de continuité mis en place a bien fonctionné. Nous n'avons pas connu d'incidents majeurs durant la période. Les problèmes les plus récurrents ont tourné autour de l'accès au système d'information dû à la perturbation de l'internet causée par la coupure de la fibre optique.

B. Constitution de la cellule de crise

La cellule de crise est composée des membres du comité de direction.

Durant ce premier semestre, la cellule de crise s'est réunie deux fois pour évaluer la suite des évènements intervenus en fin d'année 2023).

C. Test d'évaluation de la continuité d'activités

Durant le premier semestre 2024, les perturbations opérationnelles que l'institution a connues ont plus tourné autour de l'accès au système d'information de gestion. Elles sont intervenues à quelques

occasions lors de la fin du mois quand l'accès au système est beaucoup plus sollicité par un grand nombre d'agents opérationnels et lorsqu'il y a eu coupure de la fibre optique. Le test de continuité a donc été orienté vers l'accès au système d'information.
La décision d'augmenter la bande passante a été prise pour faciliter l'accès d'un grand nombre d'agents dans le système d'information.

Comme conclusion, les tests ont été couronnés de succès dans le cadre de l'accord de niveau de service (SLA) concernant le délai de restauration de 4 heures en cas d'incident critique. La panne du système bancaire central a été rétablie en 28 minutes, celle du système comptable Sage en 13 minutes. Le basculement Internet lorsque la ligne primaire était en panne a été immédiatement rétabli en 1s. Le basculement Internet lorsque la ligne primaire était en panne a été immédiatement rétabli en 1s.

Cela prouve également la fiabilité du plan de reprise après sinistre et de sauvegarde des systèmes de production.

Chapitre 4 : Rapport de conformité

Les activités réalisées par la fonction conformité durant le premier semestre 2024 se présentent comme suit :

Fonction/Tâches essentielles

- Lutte Anti-Blanchiment et Financement du Terrorisme
- Veille réglementaire
- Suivi du risque de non-conformité
- Protection de la clientèle
- Révision et validation des procédures :
- Avis de conformité divers (projets, crédits spécifiques, achats, etc…

Principales activités du premier semestre 2024

IV.1. Lutte Anti-Blanchiment/Financement du Terrorisme

- Volet formation :

Afin de se conformer aux réglementations et aux lois en vigueure, BBRDC dispense chaque année des formations pour des nouvelles recrues et des sensibilisations à son personnel en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, financement du terrorisme.

Cette formation aussi importante est dispensée pour des raisons de:

- *Efficacité Opérationnelle* : Ces formations et sensibilisations dispensées permettent aux employés de comprendre les procédures internes et d'utiliser les outils de surveillance de manière efficace, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle de BBRDC.
- *Conformité réglementaire* : BBRDC est tenue au respect des lois et règlements en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Cette formation sert à se rassurer que tous les employés comprennent et respectent ces exigences.
- *Détection et prévention* : Les employés de BBRDC ainsi formés sont équipés pour détecter les activités suspectes et prévenir les transactions illégales. Cela contribue à protéger l'institution contre les risques de non-conformité pouvant ainsi générer des sanctions.
- *Réputation* : BBRDC impliquée dans des activités de blanchiment d'argent peut subir des dommages importants à sa réputation. Ceci étant la formation pour des nouvelles recrues et les sensibilisations permettent à maintenir l'intégrité et la réputation de l'institution.
- *Responsabilité Sociale* : En luttant contre le blanchiment d'argent, BBRDC joue un rôle crucial dans la lutte contre le crime organisé et le financement du terrorisme, contribuant ainsi à la stabilité et à la sécurité de la société.

- Volet entrée en relation :

L'IMF Baobab RDC SA dispose d'outils nécessaires et efficaces qui permettent d'identifier les clients de manière précise et de filtrer les entrées en relation. Ces outils assurent une conformité rigoureuse aux exigences réglementaires et renforcent notre capacité à prévenir les activités illicites ou les clients présentant des risques particuliers (PPE, clients sous sanctions, etc.)

- Volet surveillance des transactions et obligations de déclarations :

L'IMF Baobab RDC dispose des outils nécessaires et performants pour le monitoring et la surveillance des transactions. Ces outils contribuent à la détection et la prévention efficace des activités suspectes, assurant ainsi une conformité rigoureuse aux obligations de déclarations réglementaires le cas échéant.

IV.2. Veille réglementaire et juridique

Une veille réglementaire a été réalisée sur le premier semestre 2024. De cette veille règlementaire, il a été identifié une production réglementaire de l'instruction 58 relative à l'interopérabilité des systèmes de paiement monétique en RDC.

IV.3. Mise à jour/ création de procédures

Dans la première moitié de l'année 2024 l'institution a procédé à la création ainsi qu'à la mise à jour d'un certain nombre de procédures, politiques, chartes et circulaires.

Ces actions témoignent de notre engagement continu à renforcer notre programme de conformité et à assurer une gestion rigoureuse et transparente de nos opérations.

IV.4. Comité de conformité

Au 30 juin 2024, il s'est tenu 2 comités locaux et 2 comités spécialisés. Ces comités ont permis de renforcer notre cadre de conformité et d'assurer une surveillance rigoureuse et continue de nos opérations.

Pour IMF Baobab RDC SA

Kevin TSHIBASU ILUNGA

Directeur Général Adjoint

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
BAOBAB RDC

ANNEXES

TABLEAU I : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

LIBELLÉ	31/12/2023	31/3/2024	30/6/2024
Fonds Propres de base (1)	28 160 828 987	29 943 598 097	27 061 088 387
Fonds Propres Complémentaires (2)	5 340 751 318	3 726 570 198	4 465 959 771
Fonds Propres réglementaires (3) = (1)+(2)	33 501 580 305	33 670 168 294	31 527 048 158

Montant en millions de Francs Congolais

Note :

- Fonds propres de base = Capital réserves et primes+résultat positif provision pour reconstitution du capital + report positif-immobilisations incorporelles
- Fonds propres complémentaires = Provision pour risques, charges et pertes + plus values et provisions réglementées - la provision pour reconstitution du capital social

TABLEAU II : QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

LIBELLÉ	31/12/2023	31/3/2024	30/6/2024
Crédits litigieux (≤ à 30 jours de retard) (1)	2 042 499 529	2 889 215 179	1 680 674 326
Crédits litigieux (de 31 à 60 jours de retard) (2)	711 554 807	1 067 340 398	1 235 662 300
Crédits litigieux (de 61 à 90 jours de retard) (3)	874 855 088	1 474 728 863	1 263 020 588
Crédits litigieux (de 91 à 180 jours de retard) (4)	2 295 989 835	1 972 091 268	2 880 051 338
Crédits litigieux (de plus de 180 jours de retard) (5)	2 145 026 440	4 153 092 327	5 820 230 687
Provisions pour crédits litigieux (6)	4 606 526 182	6 795 276 930	9 031 881 459

Crédits litigieux bruts (7) = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	8 069 925 698	11 556 468 035	12 879 639 239
Crédits litigieux nets (8) = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	8 069 925 698	11 556 468 035	12 879 639 239
Taux de Provisionnement des crédits litigieux (9) = (6)/(7) en %	57%	59%	70%
Total crédits nets (10)	102 927 976 174	110 334 923 913	126 320 957 015
Total crédits brut (11)	107 534 502 356	117 130 200 843	135 352 838 473
Fonds propres de base (12)	28 160 828 987	29 943 598 097	27 061 088 387
Part des crédits litigieux bruts/Total crédits bruts (13) = (7)/(11) en %	8%	10%	10%
Part des crédits litigieux nets/Total crédits nets (14) = (8)/(10) en %	8%	10%	10%
Part des crédits litigieux nets/Fonds propres de base (15) = (8)/(12) en %	29%	39%	48%
Volume des crédits prorogés	-	489 821 328	585 296 575
Total crédits sortis du Bilan	107 534 502 356	-	-

Montant en millions de Francs Congolais

TABLEAU III : NORMES PRUDENTIELLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Ratios prudentiels	**31/12/2023**	**31/3/2024**	**30/6/2024**
Ratio de Solvabilité	30%	30%	25%
Liquidité Immédiate	124%	144%	95%
Couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables	105%	108%	92%

Couverture des immobilisations	11%	12%	13%
Indicateurs de performance			
PAR 30	8%	10%	10%
Ratio d'abandon des créances	2%	0%	0%
Taux de capitalisation	23%	22%	20%
Taux d'encours de crédit	82%	79%	86%
Taux des Immobilisations	3%	3%	3%
Taux d'encaisses oisives	17%	21%	15%
Autosuffisance opérationnelle	125%	118%	120%
Rendement sur actif	12%	2%	4%
Rentabilité des fonds propres	54%	9%	17%
Rendement du portefeuille	45%	44%	44%
Coefficient d'exploitation	142%	66%	69%
Efficacité opérationnelle	69%	76%	60%

Montant en millions de Francs Congolais